

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS481

présenté par
Mme Peyron, rapporteure

ARTICLE 13

À l'alinéa 65, substituer au mot :

« conformément au »

les mots :

« en application des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel